



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Mardi 03 Mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, trois mars à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le dix-huit février, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Flavie PIRON (pouvoir à Christine ROIG), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Didier BOURG

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	1	9

N°2026-02-01

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05 février 2026

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 05 février 2026 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général.

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 février 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Didier BOURG